



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Rencontre de la CGT avec Najat Vallaud Belkacem

Nous avons donné l'appréciation générale de la CGT sur le contexte économique et sur la mise en œuvre du pacte d'austérité, nous avons réaffirmé que le rôle d'opérateur de l'État passe par une réorientation des fonds donnés au patronat, au profit des services publics.

La généralisation de la réforme des rythmes scolaires est pour nous catastrophique, en raison des dangers de la tutelle des collectivités, de l'affaiblissement des missions de l'école et des inégalités territoriales créées.

La dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels enseignants et des collectivités territoriales est pour nous inacceptable.

La CGT demande toujours l'abrogation de la réforme et l'ouverture de discussions pour une autre réforme.

La ministre n'a pas répondu à notre demande et s'est limitée à annoncer qu'une évaluation des dispositifs dérogatoires (prévus par la circulaire Hamon) serait faite et que d'autres évaluations de la réforme seraient réalisées par l'Inspection générale sur la base des synthèses des comités de suivi.

Le rétablissement des postes RASED n'est toujours pas d'actualité contrairement aux promesses faites par ses prédécesseurs.

Sur l'Éducation prioritaire, nous avons interrogé la ministre sur le flou concernant les conditions de sortie ou d'entrée dans le dispositif. Elle nous a rappelé qu'une dotation supplémentaire de 350 millions d'euros allait permettre le maintien du nombre de réseaux.

Elle a aussi indiqué, pour les établissements qui sortent du dispositif, une clause de sauvegarde de 3 ans permettant de maintenir leurs moyens.

Pour les lycées, nous avons réitéré notre demande de publication des bilans des réformes mises en place sous le précédent quinquennat, STI2d, Bac Pro 3 ans. Elle nous a annoncé que la DGESCO travaille sur ces bilans et qu'ils seront rendus publics début 2015.

La CGT Educ'action a fait part de l'inquiétude des personnels dans le contexte des annonces gouvernementales sur l'apprentissage, celles-ci répondent de plus en plus aux souhaits du MEDEF.

Nous n'avons pas obtenu de réponses sur ce qui concerne les grandes orientations gouvernementales.

La ministre s'est contentée de se déclarer sensible aux questions de l'Enseignement professionnel.

La CGT Educ'action a également fait part à la ministre de ses inquiétudes sur le bon déroulement des élections professionnelles et plus précisément sur la baisse du taux de participation, en raison du maintien du vote électronique.

La CGT Educ'action considère que la ministre ne pourra pas faire l'économie du bilan de ce type de scrutin après deux élections.

Montreuil, le 24 octobre 2014